



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

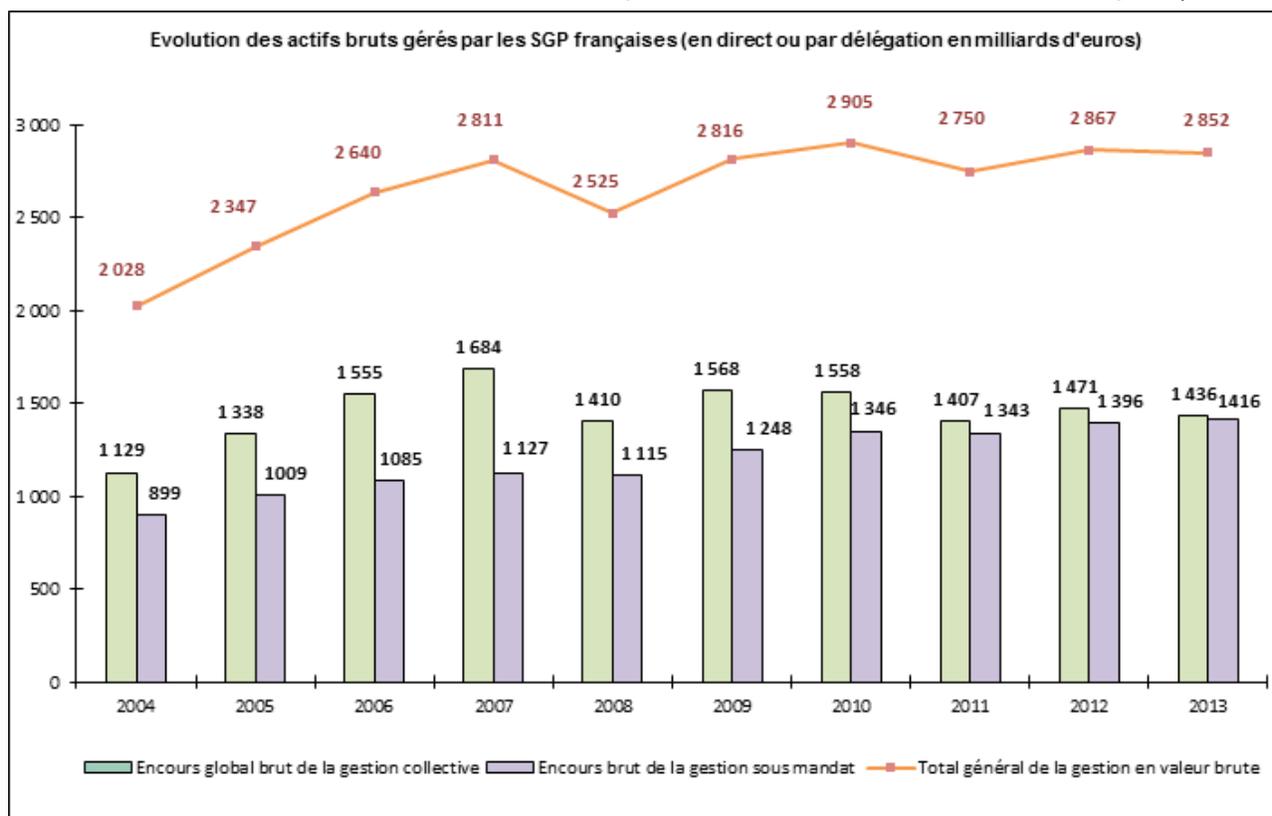
15 septembre 2014

Les chiffres clés 2013 de la gestion d'actifs : 2 852 milliards d'actifs bruts gérés

Après une année 2012 marquée par une hausse sensible des encours bruts sous gestion, le marché de la gestion française enregistre une légère baisse des actifs gérés en 2013 (-0,5%). Cette évolution est cependant à apprécier par classe d'actifs au regard de la conjoncture

Les encours sous gestion en légère baisse

L'industrie française de la gestion d'actifs se maintient au-dessus du niveau des 2 800 milliards d'euros d'encours bruts gérés mais ne profite pas du mouvement haussier européen. Cette évolution se caractérise par la contraction du volume des encours gérés en gestion collective (-2%). Elle s'explique notamment par la baisse des souscriptions nettes sur les différents types de fonds gérés par les sociétés de gestion françaises (toutes classes d'actifs confondues). Par ailleurs, contrairement aux autres pays européens qui ont profité de l'embellie boursière de 2013, la gestion française, étant moins exposée à cette classe d'actifs, a bénéficié dans une moindre mesure de l'effet positif des marchés actions. Cette caractéristique trouve son origine dans l'existence d'une aversion encore bien présente aux risques de la part des clients particuliers, de la concurrence des produits bancaires de bilan, de la baisse des réserves des caisses de retraite ou encore de certaines mutuelles. Si cette spécificité de la gestion française a joué un rôle d'amortisseur permettant de contenir les effets de la crise, elle est toutefois génératrice d'inertie, lors du redémarrage des marchés d'actions.

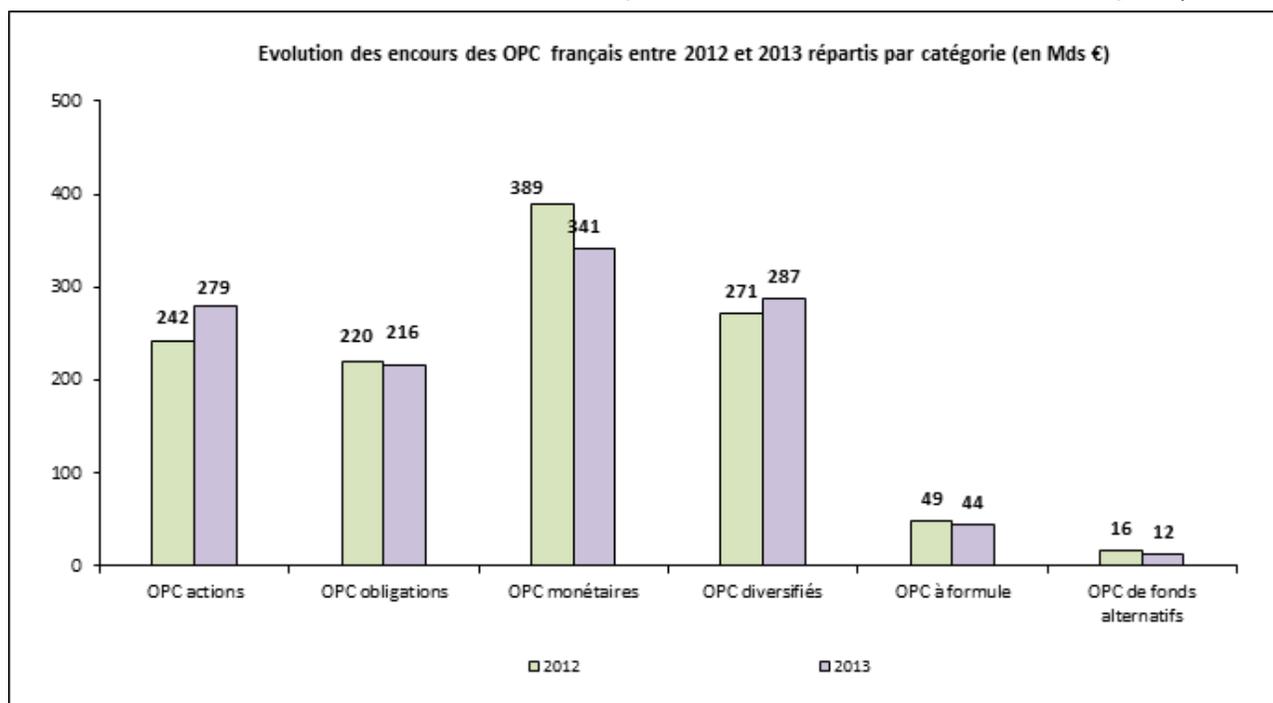


L'actualité réglementaire marquée par la mise en application de la directive AIFM a suscité des réaménagements de gamme. En effet, l'encours des OPCVM (anciennement appelés "OPCVM coordonnés") s'établit à 785 milliards d'euros en 2013 contre 651 Milliards de fonds d'investissement alternatifs (FIA) gérés. Les OPCVM continuent leur progression en 2013, à l'inverse des FIA qui ont vu leurs actifs sous gestion diminuer. Cette évolution s'explique notamment par le fait que les gammes ont été réorganisées en favorisant la bascule des encours sur les OPCVM au détriment des FIA.

En revanche, les encours bruts de gestion sous mandat ont augmenté de 1,4 %, ne permettant pas, toutefois, de compenser le recul observé en gestion collective.

Zoom sur... l'évolution des organismes de placement collectif français

En termes d'encours, l'actif brut des organismes de placement collectif (c'est à dire les OPCVM et les FIA) français atteint 1 179 milliards d'euros au 31/12/2013. Le faible niveau du taux d'intérêt a affecté certaines classes d'OPC, notamment les fonds monétaires et obligataires.



Classification	Encours 2012 (milliards d'euros)	Encours 2013 (milliards d'euros)	% Evolution 2012/2013
OPCVM	617	667	8%
FIA	570	512	-10%
dont FIA non dédiés (hors gestion spécialisée*)	327	263	-20%
dont FIA dédiés (hors gestion spécialisée)	186	187	1%
dont FCPE**	57	61	7%
Total	1187	1179	-1%

* En particulier : Le Capital-investissement, l'immobilier et la titrisation qui représentent respectivement à fin 2013, 38 milliards d'euros, 50 milliards d'euros et 175 milliards d'euros.
Source : Rapport annuel AMF 2013

** Exclusion faite des FCPE investis en titres cotés et non cotés de l'entreprise qui représentent 39 milliards d'euros.

Avec un taux de croissance de 13%, les OPC actions connaissent la plus forte hausse et voient leur actif net s'établir à 279 milliards d'euros à la fin 2013. Cette croissance s'explique par l'embellie boursière de 2013 qui a largement bénéficié aux fonds orientés actions.

De leur côté, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt, les OPC obligataires ont enregistré une baisse de 2% de leurs encours en 2013. En effet, les fonds obligataires voient leur actif net diminuer en raison de rachats liés à la faiblesse des taux courts.

Par ailleurs, pour les mêmes raisons, les fonds monétaires ont de nouveau décollecté en 2013 (-48 milliards d'euros). Le contexte persistant de taux bas au niveau mondial a eu un impact très fort sur les performances des fonds monétaires et par conséquent les encours sous gestion. En France, en cinq ans, les encours sous gestion ont diminué de 120 milliards d'euros.

La décollecte des fonds monétaires est un sujet de préoccupation dans la mesure où ces fonds contribuent au financement des entreprises et de l'économie plus particulièrement dans la zone euro(1).

Zoom sur... La gestion sous mandat

En 2013, l'encours brut global de la gestion sous mandat atteint 1 416 milliards d'euros(2), soit une progression de 1,4% contre 4,5% un an auparavant.

L'analyse des encours sous gestion individuelle investis dans des OPC, par type d'actionnariat permet de distinguer les investissements dans les OPC dits " maison " (c'est-à-dire gérés par la même société de gestion ou par une société de gestion du même groupe),

des investissements en OPC tiers (c'est-à-dire gérés par d'autres sociétés de gestion non affiliées).

Les sociétés entrepreneuriales privilégient un investissement en OPCVM (46% des actifs gérés sous mandat), avec une forte proportion en OPCVM " maison " (67%) par rapport aux OPCVM " tiers " (33%). Ce constat est encore plus marqué pour les sociétés filiales d'entreprises d'assurance et de mutuelles ou pour les filiales d'établissements de crédit pour qui les investissements en OPCVM " maison " représentent plus de 70% des mandats investis en OPCVM. En effet, ces structures disposent généralement d'une gamme très étendue de fonds.

L'analyse par type d'actionnariat permet également de mettre en exergue la structure du marché de la gestion individuelle, notamment en termes de catégorie de clients.

On observe, par exemple, que pour les sociétés de type entrepreneurial, les clients non professionnels pèsent majoritairement dans le nombre de compte gérés (97%) et représentent 47% des actifs gérés. Il s'agit en général d'une clientèle haut de gamme à la recherche d'une gestion personnalisée et s'adressant à des sociétés de gestion ayant des stratégies de niche ou au profil de " pure gestion privée ".

Il est également intéressant de constater que l'activité des sociétés détenues par des entreprises d'assurance et des mutuelles, qui est structurellement axée sur la gestion individuelle, est principalement le fait de clients non professionnels en termes de nombre de comptes (56% en 2013). Toutefois, ce sont les clients professionnels qui représentent près

de 100% des encours d'actifs gérés. Ceci est lié au fait que les sociétés de gestion filiales de compagnies d'assurance et de mutuelles sont généralement en charge de la gestion des actifs généraux du groupe.

De même, on peut voir dans les sociétés d'établissements de crédit, que les clients non professionnels représentent 96% des comptes clients gérés tout en ne comptabilisant que 5% des encours gérés sous mandat. La clientèle intra groupe est largement représentée au sein de la clientèle professionnelle, ce qui reflète l'organisation des groupes bancaires ou d'assurances qui confient leurs actifs (actifs généraux ou offre à destination des réseaux) à la société de gestion du groupe.

Source

Dans le cadre du suivi du secteur de la gestion d'actifs pour le compte de tiers, l'AMF dispose des fiches de renseignements annuels transmises par les sociétés de gestion de portefeuille (SGP). Ces fiches contiennent des informations quantitatives sur les actifs gérés ainsi que sur les produits et les charges liés à l'activité de gestion pour le compte de tiers exercée en France. Ces informations permettent à la Division agrément et suivi de la Direction de la gestion d'actifs de l'AMF d'en faire des analyses. Malgré tout le soin apporté à la compilation et au traitement des données et en tenant compte des fiches de renseignements reçues tardivement et des erreurs éventuelles de saisie, certaines inexactitudes peuvent subsister.

Pour rappel : les chiffres clés 2013 de la gestion d'actifs parus et à paraître

L'AMF a lancé, début juillet 2014, cette série de publications intitulée " Les chiffres clés de la gestion d'actifs ". Les trois publications déjà parues sont disponibles à la rubrique Publications > Rapports, études & analyses > Épargne & prestataires.

Les prochains chiffres clés concerneront les thèmes suivants : les produits et les charges ; et la rentabilité et les fonds propres.

Au mois de novembre, une compilation de ces publications, enrichie de données et tableaux complémentaires, sera publiée.

(1) Publication Risques et tendances, n° 15, Juillet 2014, AMF.

(2) Ce chiffre n'intègre pas les mandats gérés par le biais des procédures de passeport ainsi que les encours des prestataires hors sociétés de gestion, tels que les grands établissements de crédit qui exercent directement cette activité.

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché
des fonds monétaires
entre le 31 mars 2020
et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Évaluation du
caractère approprié et
exécution simple dans
la directive MIFID II:
l'AMF applique les
orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son
appel à la mise en
place d'une
réglementation des
fournisseurs de
données, notations et
services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02